

# TRÉSORS D'ARCHIVES

## D'HIER À AUJOURD'HUI

N°5

### Bains et plages, au fil de la Marne

Si depuis la nuit des temps on se baigne dans les rivières, c'est à partir du 19<sup>e</sup> siècle que la baignade s'institutionnalise le long des berges de la Marne. Dès 1826, pour limiter les baignades sauvages, les noyades et l'atteinte aux bonnes mœurs de corps dénudés, la municipalité va délimiter un espace propre aux bains. Située en face du canal Cornillon, la baignade est alors fixée de 4 à 7 heures le matin et de 6 à 9 heures le soir. Face à la dangerosité de la Marne, un bateau monté par un plongeur stationne continuellement aux heures des bains. Les baignades ont toujours été source de controverse, les nombreux accidents feront tour à tour ouvrir et fermer les bains et les plages. Ainsi, dès 1884, les baignades sont interdites et seuls les **bains flottants** stationnés sur les quais restent autorisés.

À partir du début du 20<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 70, un certain nombre de villes franciliennes vont

aménager des plages pour la belle saison. À l'initiative du **Cercle Nautique** est créée, dans les années 50, la **plage de Meaux**. Située sur la rive droite en amont du canal Chalifert, elle est composée de trois bassins (dont un de compétition) qui peuvent accueillir jusqu'à mille personnes.

Aménagée seulement en juillet et août, elle attire en 1963, près de 70% de baigneurs venant de Paris et des villes alentours qui viennent en famille profiter de la plage. En parallèle, d'importants complexes privés bétonnés, sur le modèle des stations balnéaires, apparaissent le long des berges. Toboggan, plongeur, guinguette, la **plage Meaux Trilport** aménagée dans les années 30 sera un véritable succès.

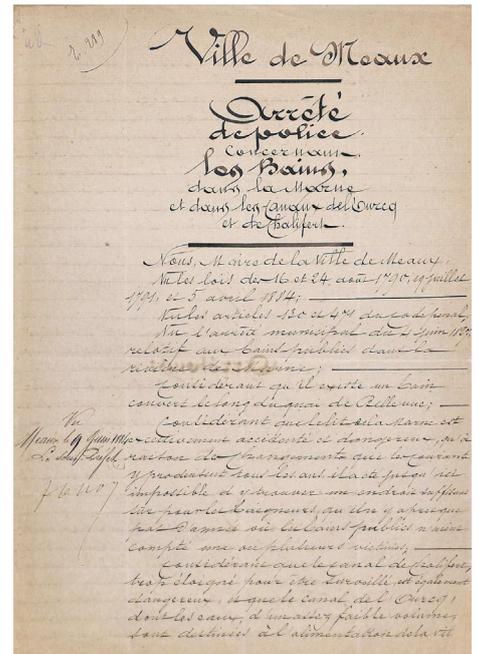
Les deux plages seront tour à tour fermées du fait de noyades et de la pollution de la Marne en 1970 et 1972.



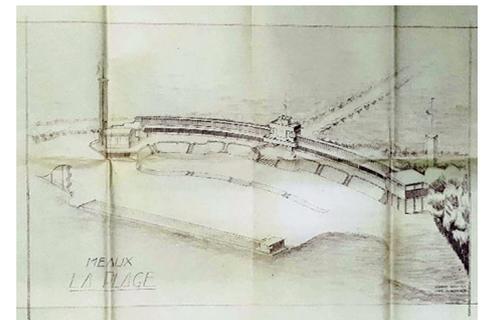
Bains flottants sur la Marne



La plage de Meaux dans les années 60



Arrêté de Police concernant les bains dans la Marne et dans les canaux de l'Ourcq et de Chalifert, 13 juin 1884



Projet pour la plage Meaux-Trilport, 1935



Aujourd'hui, la plage de Meaux située au parc du Pâtis

### INSCRIPTION À LA NEWSLETTER DES ARCHIVES

Vous souhaitez en savoir plus sur le patrimoine meldeois ? Inscrivez-vous à la newsletter sur notre page en ligne et découvrez les trésors conservés dans nos fonds d'archives.

[www.ville-meaux.fr](http://www.ville-meaux.fr) > Culture > Archives municipales  
> Newsletters des archives

